

Une belle promenade champêtre sous le soleil avait été proposée à la population vendredi

matin à l'occasion de l'inauguration du sentier d'interprétation de l'Espace Naturel Sensible.

C'est un exemple en matière de politique publique de l'écologie et de la protection de l'environnement, puisqu'il s'agit d'un partenariat actif entre le Conseil Départemental, la Métropole du Grand Nancy, l'Agence de l'eau et la Ville de Tomblaine. Ce sont ainsi 17 hectares qui ont été classés en ENS sur les deux îles du Foulon et de l'Encensoir, véritable poumon vert à Tomblaine, au cœur de l'agglomération.

Audrey Normand, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Didier Sartelet Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy et Hervé Féron Maire de Tomblaine prenaient tour à tour la parole et remerciaient les techniciens de la Métropole du Grand Nancy, et du Conseil Départemental, ceux du CPIE de Champenoux, ainsi que Cyrille Jacquemin et le service environnement de la Ville de Tomblaine pour la qualité de leur travail et leur savoir-faire. Remerciements adressés également à Jean-Pierre Laurency, premier adjoint au Maire de Tomblaine et pilote du dispositif et Emmanuel Rosina, Vice-Président de la Commission municipale de l'Environnement.



Il s'agissait de découvrir le site et de sensibiliser chacun au devoir de respecter la nature

en général et ce site en particulier, sur lequel on trouve plus de 200 espèces végétales, 52 espèces d'oiseaux (pic vert, mésange charbonnière, fauvette, héron, grue cendrée...) 73 espèces de papillons, 19 espèces de libellules, ainsi que de nombreuses espèces de mammifères (renard, blaireau, chauve-souris, castor d'Europe,...)



Cet espace se compose également :

- d'une grande prairie où une fauche tardive, pour favoriser la biodiversité, est réalisée par un agriculteur après le 15 juillet, valorisant ainsi l'herbe coupée en fourrage.
- d'arbres, de haies et d'arbustes à fleurs et à baies, fournissant nourriture et refuges à la faune.
- d'un parcours d'environ 2 km où ont été installés 2 pontons en bois, des poubelles, des bancs et toute une signalétique ludique, pédagogique et instructive : des rouleaux tibétains (oiseaux, mammifères, arbustes de haies...) des panneaux sur les mares et canaux.



Tout cela est passionnant, autant pour les enfants que les adultes et incite à observer, regarder, écouter, apprendre.

Puis une "zone de quiétude" se situe entre le Pont du Millénaire et la barrage, un panneau explique que cette zone abrite des espèces ne supportant pas être dérangées et qu'il est conseillé de rester sur le chemin aménagé et de ne pas faire de bruit.



Et justement, pour ne pas déranger, les musiciens qui ont accompagné ce moment de qualité jouaient en acoustique...

A Tomblaine

Tomblaine
samedi 31 août 2019 15:03

